

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Chirurgie :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M20- 0008737

82341

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02658

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MENIAR EL MENIARI

Date de naissance : 30/06/1952

Adresse : 179, lot. Dar Soukri Sidi Yassine Casablanca

Tél. : 06 72 83 33 90 Total des frais engagés : 44 6250,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 01/08/2021

Nom et prénom du malade : meniar el meniari Age : 69 ans

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : affection oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : casablanca

Le : 01/08/2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/08/21	G		250,00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

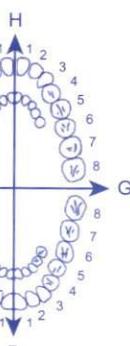
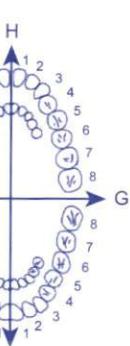
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
PTIC SIDINA AAROU Opticien Optométriste Hay Najah Bloc 1 N° 08/08/21 Sidi Madrouf-Casablanca Tél: 0522 58 19 18	21					6 000,00 DH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'odontologie.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

الدكتورة نجید سهام

اختصاصية في أمراض و جراحة العين
جراحة المباه البيضاء (الحالة) بالليزر
طب العيون للأطفال
تصوير أوعية الشبكية
العدسات اللاصقة

Docteur NAJID Siham

Spécialiste de la chirurgie
et des maladies des yeux
Ophtalmologie pédiatrique
Cataracte / Echographie
Angiographie
Laser & Lentilles de contact



*Monsieur Meniar EL MENIARI
Casablanca, le lundi 02 août 2021*

Verres et monture pour vision de loin et de près :

Œil droit : (85° -2.50) +1.75, Addition +2.75

Œil gauche : (85° -1.75) +2.00, Addition +2.75

Verres avec antireflets

Verres avec filtre bleu

En verres progressifs

Siham NAJID

*Dr Siham NAJID
Opticien Optométriste
Angle Bd Al Qods et Bd Abou Bakr
El Kadiri, Rés Nada 'A' 3ème étg en face
Rond Point Al Marjaneh, Sidi Maarouf - Casablanca
Tel. 0522 58 19 18*

OPTIC SIDI MAAROUI
Opticien Optométriste
Hay Najah Bloc 1 N°4
Sidi Maarouf-Casablanca
Tél:0522 58 19 18

Angle bd Al Qods et bd Abou Bakre el Kadiri, Rés. NADA 'A' 3ème étg en face Rond point al Moustaqbal sidi Maarouf - Casablanca / Tél : 05 22 78 78 07 - Email : s.najid@hotmail.com

شارع القدس،شارع أبو بكر القادرى ، إقامة ندى "A" الطابق الثالث مقابل مدار المستقبل سيدي معروف الدار البيضاء



نظارات سيد ماروف

Optic Sidi Maârouf

Facture № 08464

Date : 09/08/21

Client : EL MENIARI Meniar.

Mode de Règlement : ESPÈCE.

Quantité	Désignation	P.U.	P. TOTAL
0.1	monture (cv L)	500,00	500,00
0.2	des verres organique ANTI-R	1250,00	1250,00
0.1	+1,75 (-2,50 à 8,5)	1250,00	1250,00
0.1	+2 (-1,75 à 8,5)	1250,00	1250,00
0.1	monture (cv p)	500,00	500,00
0.2	des verres organique Blanc	1250,00	1250,00
0.1	+4,50 (-2,50 à 8,5)	1250,00	1250,00
0.1	+4,75 (-1,75 à 8,5)	1250,00	1250,00
OPTIC SIDI MAAROUF			
Opticien Optométriste			
Hay Najah Bloc I N°4			
Sidi Maârouf Casablanca			
Tél: 0522 58 19 18			

Arrêtée la présente Facture à la somme de : Aix

mille DHS

TOTAL TTC	6.000,00
Dont T.V.A. 20%	DHS